

Communiqué de presse

20 décembre 2023

La commune de Vulbens s'engage pour la mobilité électrique avec l'inauguration d'une borne de recharge du Syane pour véhicules électriques

Ce mercredi 20 décembre, Florent BENOIT, Maire de Vulbens, et Joël BAUD-GRASSET, Président du Syane – Syndicat des Energies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie - ont inauguré la borne de recharge pour véhicules électriques implantée à sur la commune de Vulbens dans le cadre du réseau public du Syane.

L'inauguration de cette borne de recharge pour véhicule électrique est une étape de plus dans le développement du réseau public eborn qui a vocation à proposer des infrastructures sur l'ensemble du territoire de Haute-Savoie pour décarboner les mobilités.

« Le Syane confirme avec ce projet départemental, sa volonté d'agir en faveur de la transition énergétique aux côtés des territoires ruraux et urbains de notre territoire. » Joël BAUD-GRASSET, Président du Syane

Où recharger sa voiture électrique à Vulbens ?

Une borne de recharge accélérée du Syane est en service depuis avril 2023 sur la commune de Vulbens. Elle est située sur le parking en face de la Mairie, chemin de la fruitière. Le montant de l'investissement d'une borne est de 25 210 € dont 2 700 € à charge de la commune.

Pièces jointes : photos de l'inauguration



Pourquoi un réseau public départemental ?

Le secteur des transports est le premier émetteur de gaz à effet de serre avec 28 % des émissions totales en 2013. Pour permettre le développement des ventes de véhicules électriques et hybrides, il est nécessaire de développer un réseau de points de recharge accessibles au public.

Ainsi, le Syane a décidé de déployer, en Haute-Savoie, un réseau public de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides. L'objectif de ce maillage départemental ? Rassurer les utilisateurs de véhicules électriques sur la question de l'autonomie et leur assurer de trouver une borne disponible à proximité de leurs déplacements.

L'enjeu : lutter contre le réchauffement climatique et réduire les émissions de particules fines dans l'atmosphère

Choisir la voiture électrique, c'est opter pour un outil de mobilité adapté aux usages du quotidien, tout en respectant l'environnement.

Le moteur d'une voiture électrique ne rejette pas de particules fines dans l'atmosphère !

La voiture électrique ne rejette pas de CO2 dans l'atmosphère !

Cet avantage est bien entendu à relativiser : sa fabrication et la production d'électricité dans les centrales sont sources d'émissions. Malgré cela, le bilan carbone de la voiture électrique est deux fois plus faible que celui des véhicules essence ou diesel. De plus, le Syane sera en capacité de proposer une énergie 100 % verte d'ici deux ans pour alimenter les bornes.

Avec d'autres avantages !

- Rouler électrique, c'est un démarrage au quart de tour (même quand les températures sont glaciales), une conduite simple, zéro calage et pas de nuisances sonores grâce à un moteur silencieux !
- Un véhicule idéal pour la plupart des trajets quotidiens (travail, courses, loisirs,...), même en zone rurale et en zone de montagne
- Un coût d'achat comparable à celui d'un véhicule thermique (avec le bonus écologique), des frais d'entretien plus faibles et un coût de l'énergie réduit

eborn, le réseau public du Syane : en savoir plus sur la recharge des véhicules électriques

Un réseau accessible à tous

Accessible à tout type de véhicule, les 200 bornes de recharge en Haute-Savoie permettent aux usagers de recharger leur voiture électrique sur le domaine public, 7 jours / 7, 24h / 24.

Un service à la carte, avec ou sans abonnement

Le service est accessible avec ou sans abonnement. Plusieurs moyens de paiements sont possibles : paiement en ligne par smartphone, carte bancaire sans contact, pass abonné. Le service propose des tarifs adaptés aux usages, basés sur la quantité d'énergie délivrée. Entre 0,298 et 0,566€/kWh pour les abonnés annuels.

Voir les tarifs sur le site : <https://www.eborn.fr/>





Un réseau interopérable et ouvert

Le réseau public du Syane est ouvert aux abonnés d'autres opérateurs. A ce jour, les clients des opérateurs suivants peuvent accéder au réseau Freshmile, ChargeMap, Kiwhi, Ionity, Plugsurfing, Ze-Watt, The New Motion, e-Totem, Go Electric Stations, Chargepoint Network, Route 220, Mobilygreen, Bouygues Energies Services, Blue Corner, ENBW, Duferco, Sev84, Porsche Smart Mobility, Izivia, BE : Mo, Has to be, Digital Charging Solutions, Threeforce, Move Mobility, EElectromaps, Robert Bosch, ServiceHouse, NewMotion.

Réalisé dans le cadre d'un projet interdépartemental, le réseau du Syane est membre du réseau « eborn ». Avec le pass abonné eborn, les usagers peuvent ainsi accéder aux bornes identifiées « eborn » en Haute-Savoie, mais aussi en Ardèche, dans la Drôme, l'Isère, les Hautes-Alpes, l'Allier, la Loire, la Haute-Loire, la Savoie, les Alpes de Haute-Provence et le Var.

La tarification est unique sur les 11 départements. A terme, ce réseau comptera près de 1200 bornes accélérées (en 22 kW) et rapides (en 50 kW) sur l'ensemble des territoires. Depuis août 2020, le réseau eborn est confié dans le cadre d'une délégation de service public au prestataire EasyCharge qui gère et exploite le réseau.



S'abonner ? Se recharger ? Mode d'emploi ?

www.eborn.fr

Service clients : 04 23 10 03 50

contact@reseau-eborn.fr

200 bornes

du Syane dans toute la Haute-Savoie

1,5 M€

le coût du projet revisité

Soutenu par



avec la participation financière des communes de la Haute-Savoie et le concours des investissements d'avenir de l'Etat et de l'ADEME

À propos du Syane

Service Public des Energies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie, le Syane agit pour la qualité des réseaux d'énergie (électricité, gaz, éclairage public, réseau de chaleur), l'efficacité énergétique, le développement des énergies renouvelables et l'aménagement numérique. Au service des territoires et de la transition énergétique, le Syane investit pour la Haute-Savoie de demain avec le déploiement de la fibre optique et le développement d'un service public pour la recharge des véhicules électriques et hybrides. www.syane.fr